

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI SE TIENDRA LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU

ORDRE DU JOUR

		Légende ¹		
1.	Vérification du quorum et ouverture de la séance;	D		
2.	Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;	D		
3.	Assermentation des nouveaux administrateurs;			I
4.	Adoption de l'ordre du jour;	D		
5.	Protectrice régionale de l'élève – présentation de son rapport d'activités 2023-2024;			I
6.	Période de questions;			I
7.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024;	D		
8.	Rapport du comité de vérification;			I
9.	États financiers 2023-2024 – acceptation;	D		
10.	Rapport annuel 2023-2024 – dépôt;	D		
11.	Rapport annuel 2023-2024 – séance publique d'information (LIP, art. 220.1);			I
12.	Période de questions;			I
13.	Octroi de contrat pour le remplacement de la génératrice à l'école Le Filon (secteur Chapais);	D		
14.	Octroi de contrat pour le remplacement de la génératrice à l'école La Porte-du-Nord (secteur Chibougamau);	D		
15.	Approbation du budget du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;	D		
16.	Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves – adoption;	D		
17.	Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics – abrogation de la procédure et abolition du rôle de responsable du suivi des divulgations;	D		
18.	Désignation d'un responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité (LFDAROP, article 18);	D		
19.	Rapport de la direction générale;			I
20.	Groupe neurones Nord-du-Québec – dépôt du <i>Rapport annuel 2023-2024</i> ;			I
21.	Correspondance;			I
22.	Comité de parents;			I
23.	Divers :			
	23.1			
	23.2			
24.	Période de questions;			I
25.	Levée de la séance.	D		

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE


Lyne Grenier

¹ D – Décision / O – Orientation / I – Information